

Simplifier et investir dans la transition écologique

19 juin 2019

Outremont est l'arrondissement le plus central de l'île
Beaucoup de transit, beaucoup de pression sur le stationnement résidentiel
Nous avons un problème de financement pour mettre en place des mesures visant
la transition écologique
En particulier, notre forêt urbaine est fragile

J'en profite pour remercier les trois conseillères du caucus de Projet Montréal
d'Outremont, mesdames Magini, Patreau et Pollak. Ceci est le fruit de notre travail
d'équipe, que nous avons entamé ensemble il y a plus d'un an.

Je remercie aussi nos services pour leur travail, en particulier MJ Nobert appuyée
par ses collègues aux TP, qui a analysé l'impact des changements sur chaque
tronçon de rue, un par un au cours des derniers mois.

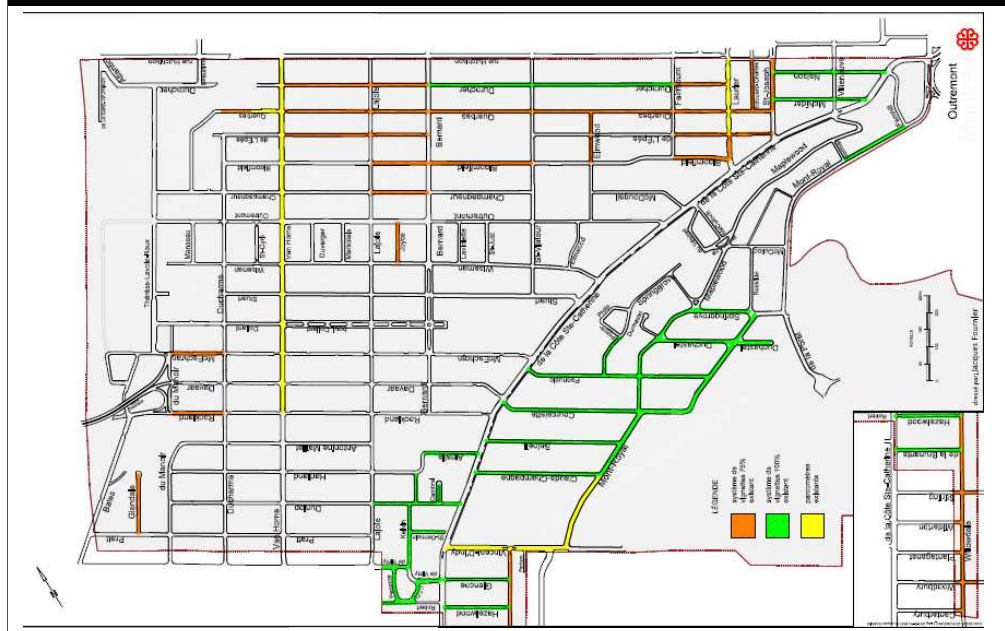
Du gros travail

- Le système de vignettes dans Outremont est à vitesse variable dépendant où l'on habite;
- Environ 40% du stationnement sur rue dans Outremont a une vignette résidentielle (vignette ou 2h maximum);

Pas le même système dans la montagne que plus au Nord.

Le système varie grandement au niveau des heures, des espaces vignettés, du nombre de places, etc.

Même suite à plusieurs demandes de la part de résidents au cours des dernières années, notre réseau de vignettes ne couvre que 40% du territoire.



La majorité des zones de vignettes se trouvent dans les districts Robert Bourassa et Claude Ryan.

Dans R-B, ce sont en grande partie des zones 100% vignettes (en vert) et dans Claude Ryan, ce sont des zones 75% vignettes (en orange)

En jaune ce sont des zones de parcomètres.

- L'alternance dans le stationnement oblige les citoyens à changer leur véhicule 2 fois par semaine;
- L'alternance du stationnement nous empêche de mettre en place des mesures de sécurisation dans plusieurs rues.

L'alternance dans le stationnement oblige les citoyens à changer leur véhicule 2 fois par semaine toute l'année plutôt qu'une fois par semaine lors du passage du balai;

- Une seule zone pour tout le territoire;
- 2 heures maximum ou vignette;
- Affichage plus simple et compréhensible;
- Plus aucune alternance.

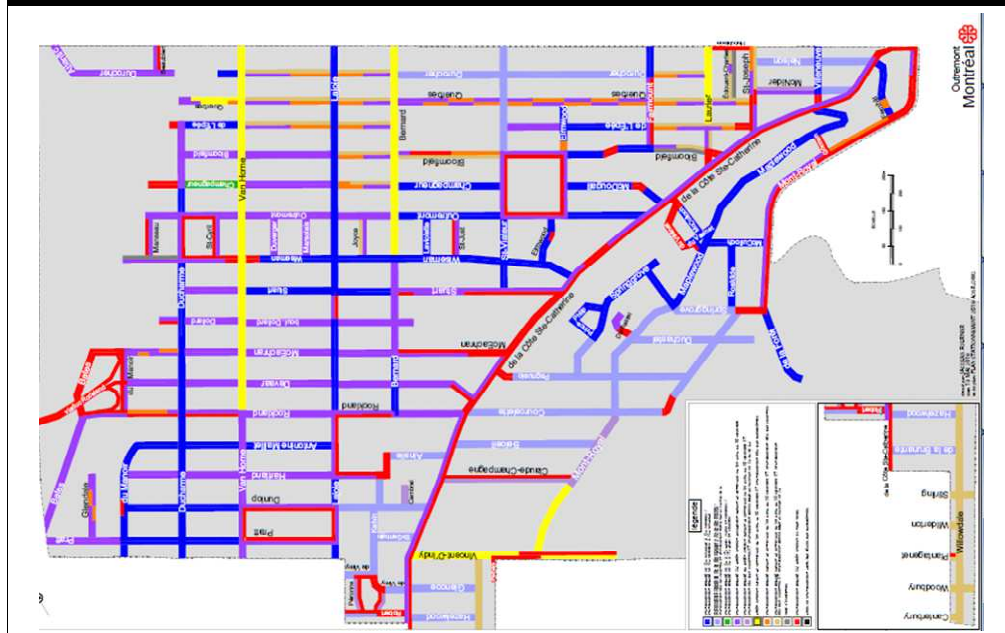
La zone unique nous permet d'avoir un regard sur l'ensemble du territoire afin de bien l'analyser et voir où des réaménagements peuvent être faits.

Un affichage plus simple est une problématique montréalaise et nous pouvons être des précurseurs pour une simplification.

La fin de l'alternance est non seulement une demande claire de beaucoup de résidents, c'est l'élément clé afin de réaménager nos rues dans un contexte de vue d'ensemble.

En ayant du stationnement ancré en permanence d'un seul côté d'une rue, nous pouvons aller de l'avant avec des mesures de sécurisation pour les piétons, des espaces de jeux pour les familles, un vrai réseau cyclable (VS juste des pistes), ainsi que d'autres projets, tel un corridor écologique..

Simplifier – carte actuelle



La carte actuelle = dix couleurs

Chaque couleur représente une zone de stationnement différente.

Ceci est complexe et ne nous permet pas ce regard global du territoire.



La carte future = 3 couleurs

Une seule zone

Avec une vignette, les résidents pourront se déplacer où ils le veulent (piscine, bibliothèque, commerces, etc.).

Pour les visiteurs, ils pourront se stationner pour 2h gratuitement. Sinon, ce sera une vignette journalière ou mensuelle.

Environ 5% du stationnement sur rue dans Outremont est réservé aux parcomètres (Laurier, Bernard et Van Horne). Il n'y a aucun changement dans ces zones.

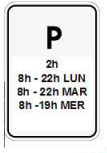
Les stationnements hors rues avec parcomètres ne sont également pas touchés par la refonte.

- Enseignes existantes (avenue de la Brunante)

- Côté est



OUT-824-05



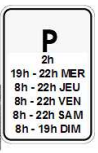
OUT-824-05



- Côté ouest



OUT-824-05



OUT-824-05

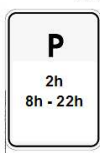


- Enseignes proposées (avenue de la Brunante)

- Côté est



OUT-824-05



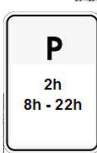
OUT-824-05



- Côté ouest



OUT-824-05



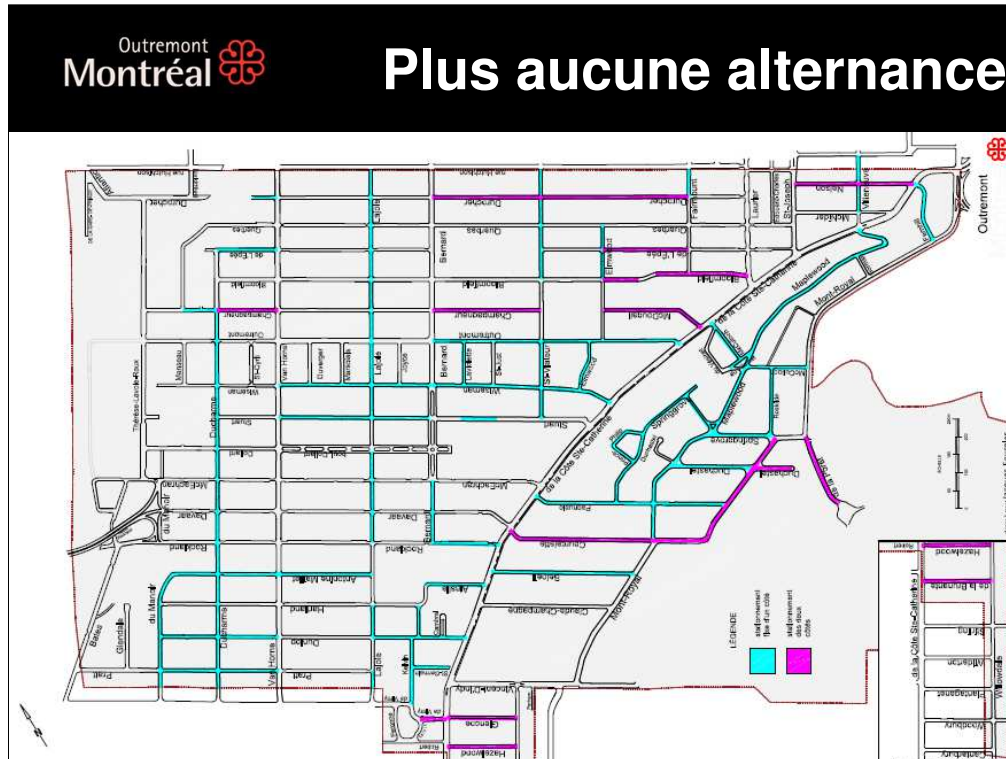
OUT-824-05



À noter que pendant la nuit, le maximum 2 heures ne s'applique pas, c'est gratuit.

Vous voyez la simplification au niveau des enseignes, surtout ceux du bas – fini les heures différentes dépendant du jour.

Ceux du haut, c'est une interdiction de stationner, sauf lors des heures de balais (à noter que nous travaillons présentement sur une amélioration du temps de balais afin de le réduire à deux heures versus quatre).



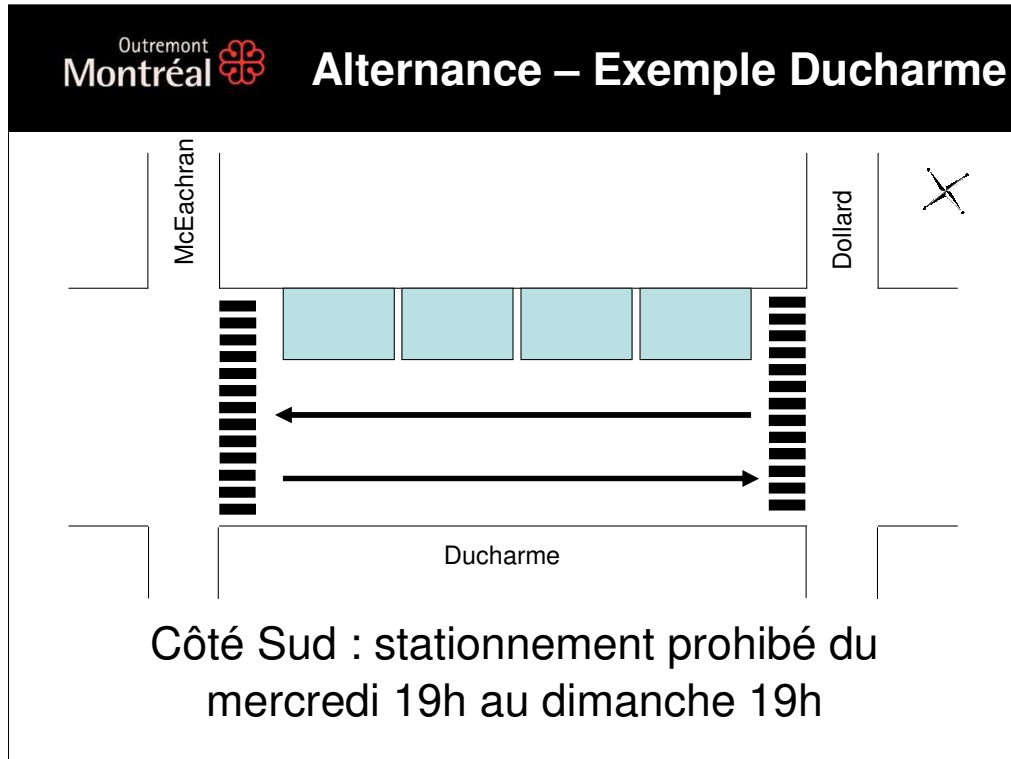
Rues en couleur bleue et rose sont ceux où il y a présentement de l'alternance.

Ceux en bleue sont ceux où la largeur ne permet que du stationnement d'un seul côté. Pour ceux-ci, le côté choisi est celui où il y avait le plus de cases de stationnement.

En rose, les rues plus larges où nous pouvons mettre du stationnement des 2 côtés (c'est sur ces rues que nous ajoutons les cases de stationnement, si les résidents le veulent).

En éliminant l'alternance, nous mettons fin à cette problématique de toujours avoir à changer son auto de côté.

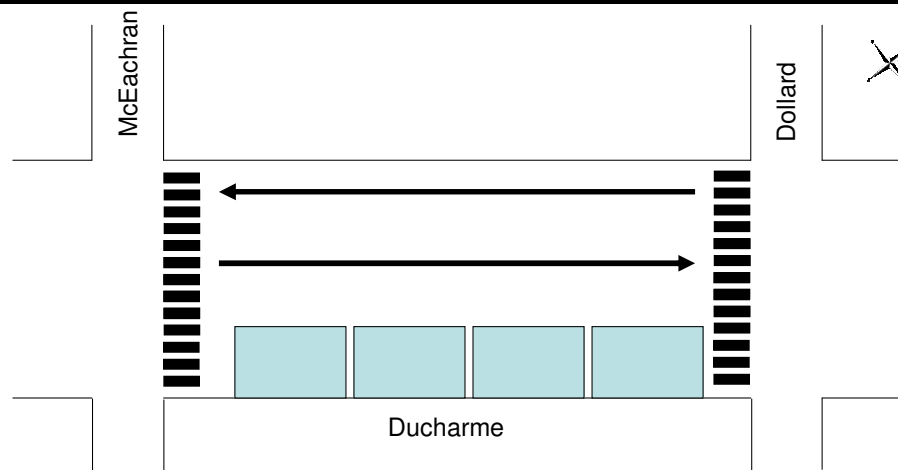
Il est à noter que déjà nous avons reçu plusieurs demandes de résidents pour ne pas doubler le stationnement sur leur rue. Nous sommes tout à fait ouverts à écouter et à ne pas ajouter du stationnement sur ces rues si une majorité de résidents nous interpellent. Sur ce point, nous accompagnons déjà ces résidents dans leurs démarches pour enlever le stationnement double.



Voici la situation actuelle où l'alternance ne nous permet pas de réaménager et sécuriser.

Ducharme est une rue très achalandée et pas très large.

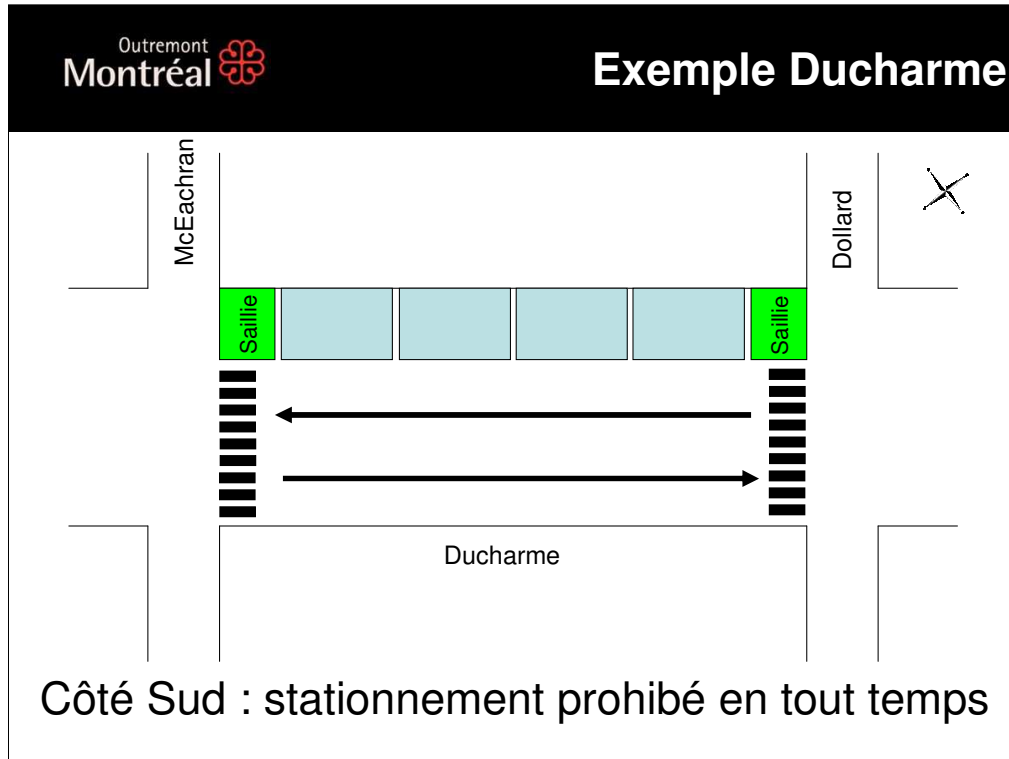
Alternance – Exemple Ducharme



Côté Nord : stationnement prohibé du
dimanche 19h au mercredi 19h

Comme vous le voyez, il n'y a aucune possibilité de sécuriser les intersections ou de verdire.

Même le marquage de la rue devient impossible, due au fait que la ligne jaune du milieu n'est plus efficace – le milieu change au 3 jours.



Voici ce que pourrait ressembler une rue où le stationnement d'un côté en permanence permet le réaménagement de l'autre côté.

Ici un exemple d'aménagement de saillies sur certaines rues afin de réduire le temps de traversée.



- L'arrondissement reçoit des demandes de zones de vignettes régulièrement depuis des années à cause de la rareté du stationnement;
- Le nombre de voitures a augmenté de 10% dans Outremont entre 2008 et 2013 passant de 8 574 à 9 500;
- Plus de 50% des personnes de l'extérieur viennent en auto dans Outremont;
- Le pourcentage de ménages sans auto a diminué sur la même période (34,1% en 2008 et 26,2% en 2013);
- Le nombre des déplacements de l'extérieur vers Outremont pour les études augmente constamment (17% en 2003, 19% en 2013, 21% en 2018);
- L'arrivée du nouveau campus augmentera la pression sur le stationnement – À terme, c'est 10 000 personnes de plus dans l'arrondissement.

Source : Enquêtes Origine-Destination 2008 et 2013 du MTQ

Les sources de ces données sont les Enquêtes Origine-Destination du MTQ.

Considérant que les dernières données viennent de 2013 et que nous savons tous que le nombre de voitures sur nos routes augmente à chaque année (plus vite que l'augmentation de la population), nous pouvons déduire que ces chiffres sont encore plus élevés.

Nous avons un devoir de prendre acte de ces informations et d'agir.

Le dernier point est peut-être le plus important : c'est pour cette raison que nous agissons maintenant.

Dès cet automne, c'est 3 000 étudiants et à terme, 10 000 personnes (étudiants, employés, résidents et visiteurs) de plus à Outremont.

C'est presque la moitié de notre population actuelle.

Outremont sait depuis longtemps que l'ouverture du Campus MIL, à l'intérieur du nouvel Outremont, va nous amener un nombre incroyable de nouveaux visiteurs.

C'est une occasion unique, une belle nouvelle au niveau commerciale, touristique et autre.

Mais, au niveau de l'achalandage et du nombre de déplacements, c'est aussi une très mauvaise nouvelle si nous ne sommes pas prêts.

Et ce n'est pas quelques rues au Nord de Van Horne qui seront affectées, c'est l'ensemble de l'arrondissement.

Avec cette refonte, nous protégeons les résidents actuels en les priorisant.



Ce plan permet de :

- Répondre aux nombreuses demandes des citoyens : accès privilégié et simplification du stationnement;
- Planifier l'aménagement de rues sécuritaires pour les piétons et participer plus activement à la stratégie Vision Zéro;
- Diminuer le nombre de visiteurs qui viennent à Outremont seulement pour garer leur auto;
- Augmenter les déplacements en vélo (plus de pistes cyclables);
- Augmenter les déplacements à pied (agrandissement des espaces pour piétons et parcours écologique);
- Augmenter la mobilité sur notre territoire.

Objectif : investir plus dans la transition écologique de l'arrondissement

- Verdissement;
- Transports actifs;
- Évaluation des GES dans Outremont.

100% des profits des vignettes de stationnement iront à la transition écologique de l'arrondissement

Cette refonte est un mélange parfait entre simplification et écofiscalité.

Notre prévision de 400 000 \$ par année est basée sur une prévision de 50% d'achat de vignettes. Je vous rappelle que notre budget global annuel est de 14 M\$, donc ce montant aura un impact important. Avec cet argent, la première dépense sera une analyse complète des GES dans l'arrondissement, autant pour les activités de nos services (bâtiments, transports, etc.), mais, nous l'espérons aussi pour les GES émis par nos résidents. Nous voulons les données afin de bien cibler les endroits à améliorer.

En parallèle, nous devons absolument augmenter la cadence au niveau de l'élagage et la plantation d'arbres. Nos arbres sont un des éléments les plus distinctifs de notre arrondissement et plusieurs arrivent en fin de vie. Juste dans les 4 dernières années, l'arrondissement a perdu au net 75 arbres (nombre d'arbres plantés moins nombre d'arbres coupés), en excluant le Campus MIL, une tendance à renverser. Avant qu'un arbre arrive à maturité et remplisse ses fonctions écologiques, ça prend des années.

Ajoutons à cela les autres problématiques devant nous et nous devons agir (agrile du frêne, températures imprévisibles, maladies, etc.).

Juste samedi dernier, avec de la pluie et du vent pas trop fort, nous avons vu tomber plusieurs branches un peu partout. C'est un problème majeur et cela prend des mesures d'urgence.

Il y a aussi d'autres améliorations écologiques sur lesquelles nous voulons nous attarder : on peut penser aux ruelles vertes, des saillies de trottoirs verdies, l'agriculture urbaine, remplacement des annuelles par des vivaces, dégazonnement pour faire des jardins, les mesures pour contrôler l'écoulement des eaux de pluie, etc.). Tout cela sera payé par les profits du plan.

2h maximum ou vignette

- Vignette annuelle pour résidents entre 100\$ et 140\$ dépendant de la grosseur du moteur;
- Vignette mensuelle (100\$ = carte Opus + 15\$);
- Vignette journalière (10\$)

100% des profits des vignettes de stationnement iront à la transition écologique de l'arrondissement

La durée maximale de deux heures assure une rotation du stationnement des véhicules sans vignette. Le maximum 2h est un modèle local reconnu et apprécié par nos résidents. Nous voulons le garder et le valoriser.

Outremont est clairement bien desservi par le transport collectif (2 stations de Metro, plusieurs lignes d'autobus dans toutes les directions, Bixi, l'autopartage et bientôt le REM).

Notre position géographique au centre de l'île est favorable aux différentes méthodes de transport.

La variation des coûts des vignettes annuelles est basée sur le nombre de litres des véhicules – modèle existant ailleurs à Montréal, dont Rosemont PP et maintenant NDG-CDN : 100 \$ pour véhicules électriques, hybrides ou moins de 2L – 120 \$ pour véhicules avec moteurs de moins de 3L – 140 \$ pour véhicules avec moteurs de plus de 3L - les vignettes supplémentaires sont à 275 \$

En 2018, nous avons vendu 1111 vignettes pour un revenu de 85 000 \$ et nous espérons voir ce chiffre bondir afin de financer nos projets de transition écologique.

Il est important à noter que nous allons faire une révision annuelle de la refonte, dont les revenus et dépenses qui y seront liés. Ceci nous permettra d'assurer un suivi adéquat du projet et de donner un aperçu d'où nous en sommes au niveau des projets. De plus, nous allons pouvoir garder l'œil ouvert pour voir s'il y a des manquements (ex. : le coût mensuel est trop bas) ou des endroits où la pression sur le stationnement de résidents ne dérougit pas. Si c'est le cas, nous pourrons faire les ajustements nécessaires pour garder les résidents en priorité.

- Avis de motion : 3 juin 2019
- Adoption : 2 juillet 2019
- Achat des enseignes : 3 juillet 2019
- Début des opérations d'installation : 19 août 2019
- Fin des opérations : fin octobre 2019

On parle d'environ 4000 affiches

Nous allons communiquer avec nos citoyens et commerçants tout au long de l'implantation.

Les informations seront dévoilées par une série de mesures, incluant :

Un partage de l'information en continu et sur demande

Dépliant bilingue distribué à chaque porte

De l'affichage sur rue

L'utilisation des réseaux sociaux et ceux de nos partenaires tels les associations commerciales, les écoles et nos organismes communautaires

1. Pour chaque adresse civique résidentielle, une (1) vignette journalière gratuite par jour **en ligne** sera disponible, jusqu'à concurrence de 50 par année;
2. Chaque commerçant(e) ayant un certificat d'occupation valide pourra se procurer une (1) vignette annuelle aux mêmes prix que les résident(e)s;



3. Un processus simplifié de consultation sera mis en place afin de permettre aux citoyen(ne)s qui ne veulent pas doubler le stationnement sur leur rue de se prononcer **AVANT** de retirer l'alternance;
4. Une tarification sociale sera instaurée sur la vignette annuelle pour les ménages à faible revenu. Ces résidents pourront se procurer une vignette annuelle avec un **rabais de 50%** sur le coût annuel existant. Ceci ne s'applique qu'à la première vignette. La 2^e reste à 275\$;



5. Nous souhaitons offrir le paiement en ligne pour les vignettes journalières. Il faut s'assurer de la confidentialité des données et dès que nous recevrons cette confirmation, nous irons de l'avant;
6. Les vignettes journalières seront en vente, en plus du Bureau accès Montréal situé à la mairie, au CCI (ouvert du lundi au samedi) et à la bibliothèque (ouverte de 9h à 21h la semaine et de 9h à 17h la fin de semaine).